

**Baccalauréat professionnel – Épreuve ponctuelle**  
**Sous-épreuve de prévention santé environnement**

**GRILLE D'ÉVALUATION DES COMPÉTENCES**

**Sujet 2**

**Thématique A + B = Confinement et Télétravail**  
**Thématique C : Salarié en télétravail**

Thématique A – Thématique B – Thématique C

Questions	COMPÉTENCES ÉVALUÉES					
	C2 : Mettre en œuvre une méthode d'analyse dans une situation donnée C3 : Expliquer un phénomène physiologique, un enjeu environnemental, une disposition réglementaire, en lien avec la démarche de prévention C4 : Proposer une solution pour résoudre un problème. C5 : Argumenter un choix C6 : Communiquer à l'écrit avec une syntaxe claire et un vocabulaire adapté					
	Éléments de réponses attendues pour un niveau maîtrisé	C2	C3	C4	C5	C6
<b>Q1.1</b>	- Réduire la congestion des routes ou moins utiliser son véhicule. - Relocaliser les activités du quotidien autour du domicile.	X				
<b>Q1.2</b>	Impact du télétravail et/ou confinement sur l'environnement.	X				
<b>Q1.3</b>	Diminution de l'émission de gaz à effet de serre.		X			
<b>Q1.4</b>	Réchauffement climatique ou dérèglement (changement) climatique.		X			
<b>Q1.5</b>	Activités agricoles, industrielles et domestiques.	X				
<b>Q1.6</b>	Dioxyde de carbone (CO <sub>2</sub> ), méthane (CH <sub>4</sub> ) et protoxyde d'azote (N <sub>2</sub> O).		X			
<b>Q1.7</b>	<b>Réduction du trafic routier</b> lors du trajet domicile au travail ce qui <b>diminue l'émission des gaz à effet de serre.</b>				X	
<b>Q1.8</b>	<b>Mesures individuelles :</b> Utiliser les transports en commun, Privilégier la marche à pied ou le vélo aux déplacements en voiture, Trier ses déchets <b>Mesures collectives :</b> Respecter les normes de fabrication pour limiter la pollution, Valoriser les énergies renouvelables (Étiquette émission de CO <sub>2</sub> ).			X		
<b>Q1.9</b>	<b>Grignotage</b> entre les repas et une <b>alimentation moins équilibrée.</b>	X				
<b>Q1.10</b>	Obésité, diabète, les risques cardio-vasculaires, l'hypertension, mauvaise estime de soi, risque de développer une forme sévère de la COVID...		X			
<b>Q1.11</b>	Manger à heure fixe, éviter les plats cuisinés industriels, éviter le grignotage, adapter son activité physique.			X		
<b>Q1.12</b>	Augmentation du recours à des produits provenant de l'agriculture biologique et augmentation du nombre de personnes qui déclarent cuisiner des plats-maison plus que d'habitude.	X				
<b>Q1.13</b>	Raisonnement : Le télétravail → diminue l'activité physique → une diminution de la contraction des muscles intestinaux ou difficultés dans l'absorption des nutriments ou constipation ou troubles digestifs.		X			
<b>Q1.14</b>	Processus qui permet la <b>transformation des aliments en nutriments.</b>		X			
<b>Q1.15</b>	Itinéraire marqué par des flèches.		X			
<b>Q1.16</b>	Bouche, Œsophage, Estomac, Intestin grêle, Gros intestin, Anus.		X			
<b>Q1.17</b>	<b>Action mécanique :</b> Bouche, Œsophage, Estomac, Intestin grêle, Gros intestin. <b>Action chimique :</b> Bouche, Estomac, Pancréas, Vésicule biliaire, Intestin grêle.		X			
<b>Q1.18</b>	Salive ou sucs intestinaux ou enzymes pancréatiques ou bile ou enzymes.	X				
<b>Q1.19</b>	Augmentation de la surface d'échange ou de la surface d'absorption.		X			
<b>Q1.20</b>	Deux mesures individuelles : <b>favoriser la digestion</b> chez les salariés sont l'augmentation de l'activité physique, boire beaucoup d'eau, <b>faire des pauses régulières...</b> <i>ou toute autre réponse pertinente.</i>			X		

**Baccalauréat professionnel – Épreuve ponctuelle**  
**Sous-épreuve de prévention santé environnement**

Q2.1	Risque lié à l'activité physique.	X				
Q2.2	Troubles Musculo-squelettiques.	X				
Q2.3	Mains, poignets, doigts et épaule.	X				
Q2.4	TMS le plus fréquent / <b>syndrome du canal carpien.</b>	X				
Q2.5	- Notion de mouvements répétés (exemple: utilisation constante du clavier et de la souris, frappe dactylographique répétée, manipulation répétitive de la souris) - Extension prolongée du poignet (contraintes posturales au niveau du poignet) - Compression par appui sur le talon de la main		X			
Q2.6	<b>Atteinte à la santé</b> qui survient après l' <b>exposition prolongée</b> à un <b>risque professionnel.</b>		X			
Q2.7	- Maladie diagnostiquée par un médecin - Arrêt depuis 30 jours ce qui correspond au délai de prise en charge - Appuis carpiens de façon répétée				X	
Q2.8	- Visite médicale d'embauche - Visite médicale de reprise et de pré-reprise - Visite médicale périodique	X				
Q2.9	Arrêt de travail de 30 jours > visite médicale de reprise.		X			
Q2.10	Entreprise de Jean soumise au <b>taux individuel</b> car <b>nombre de salariés de 400 (supérieur à 150 salariés).</b>		X			
Q211	Réduire les accidents du travail et les maladies professionnelles permet de réduire le taux de cotisation. Réponses cohérentes acceptées : - Réduire l'absentéisme et les coûts liés à l'intérim - Prévenir la désorganisation du service...				X	
Q2.12	DUER permet de <b>hiérarchiser les risques professionnels</b> afin de mettre en place un <b>plan de prévention.</b>				X	
Q2.13	Acteurs de prévention qui peuvent mettre à jour le DUER : - le CSE. - On accepte : l'employeur, les salariés compétents, les délégués du personnel, le SST (notamment dans le cas des entreprises de moins de 11 salariés qui n'ont pas de CSE)		X			
Q2.14	- Gravité : 2 car l'accident a entraîné un arrêt de travail - Probabilité de 3 car l'exposition au risque est très fréquente et/ou longue				X	
Q2.15	Croix dans le schéma + Réduction du risque prioritaire.	X				
Q2.16	<b>Mesures individuelles :</b> Faire des pauses régulières, pratiquer des étirements. <b>Mesures collectives :</b> Souris ergonomique, repose poignet, poste de travail adapté (vrai bureau et siège de bureau professionnel), logiciel de reconnaissance vocale pour la saisie. <b>Mesures intrinsèques ou suppression de risques :</b> toute réponse pertinente acceptée.			X		
<b>BARÈME par compétence</b>		<b>/5</b>	<b>/4</b>	<b>/5</b>	<b>/3</b>	<b>/3</b>
<b>TOTAL des compétences évaluées sur 20 points</b>						<b>/20</b>